ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2023

PJL DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2023 - (N° 1818)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N º 138

présenté par M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 4

ÉTAT A

À la cent-sixième ligne de la dernière colonne du tableau de l'alinéa 2, substituer au montant :

« 297 000 000 »

le montant:

 $\ll 0 \gg$.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel

Le présent projet de loi de fin de gestion prévoit une augmentation des prélèvements sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse des Dépôts et Consignations de +297 millions €, alors même que le taux de rémunération du Livret A est bloqué à 3%.

Le présent amendement d'appel vise à obtenir davantage d'informations sur cette hausse de prélèvement au titre de l'exercice 2023.